



Epargne salariale

Tout salarié de LCL ayant une ancienneté de 3 mois a la possibilité d'ouvrir un Plan d'Epargne Entreprise.

Quels sont les avantages du PEE ?

Vos versements y sont **abondés** par LCL (dans une certaine limite - voir article).

Ce plan permet l'accès à des fonds communs de placement **exclusifs**, du plus sécuritaire au plus risqué.

Pour ces fonds, LCL prend à sa charge :

- Les droits d'entrée
- Les frais de fonctionnement
- Les frais de tenue de compte

Sauf cas exceptionnels autorisés (PACS, naissance, retraite, décès, ...) les fonds sont bloqués 5 ans. En contrepartie, les plus values ne sont pas fiscalisées.

Augmentations de capital réservées aux salariés (avec 3 mois d'ancienneté) :

Dès 2010, il y en aura une par an. Elles permettent d'acquérir des actions du Groupe avec une **décote de 20%**. Placées dans un PEE ou PEA, les plus values sont défiscalisées dès 5 ans.

www.fo-lcl.fr

Epargne salariale :
www.amundi-ee.com



Les abondements PEE

Il existe, cette année :

- **un abondement exceptionnel 2010** : les 80 premiers euros issus de votre Intéressement ou de votre Participation placés sur votre PEE seront abondés à 300% (soit 240 €). Date limite de réponse : **14 mai 2010**.
- **l'abondement annuel classique** : 610 € versés en 2010 sur votre PEE sont abondés à hauteur de 50% (soit 305 €), **qu'ils proviennent de versement(s) libre(s) ou programmé(s) ou de votre Intéressement ou Participation.**

	Versement	Abondement	Total
Exceptionnel 2010	80 € *	240 €	320 €
Annuel classique	610 €	305 €	915 €
Total	690 €	545 €	1.235 €

* issus uniquement de l'intéressement ou Participation

690 € versés sur le PEE vous donneront **545 €** d'abondement. Les sommes épargnées au-delà ne sont pas abondées.

Vous n'aimez pas le risque ? Alors, placez vos avoirs dans le fonds monétaire Amundi Duo Régularité. Dormez sur vos deux oreilles et laissez votre épargne fructifier tranquillement.



Augmentation de capital 2010 réservée aux salariés

Nouveauté : Cette année, une seule formule dite « Classique » à souscription d'actions à **cours connu** : **80% de la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Casa enregistrés entre le 24 mai et le 18 juin 2010.**

Calendrier : Deux semaines de souscription : du lundi 21 juin au vendredi 2 juillet 2010.

Règlement : 29 juillet 2010.

Disponibilité des avoirs : 1er juillet 2015 (sauf cas exceptionnels autorisés).

Règlement :

1. Apport en cash (prélèvement sur le compte bancaire le 29 juillet 2010)
2. Sommes versées en 2010 sur le PEE et/ou avoirs disponibles, placés ou arbitrés sur le fonds **Amundi Duo Régularité** avant le vendredi 2 juillet 2010
3. Capital issu des formules Multiple 2003 et 2005 et mis sur le fonds « réceptacle » monétaire (Pour rappel : échéance Multiple 2005 : 1er juillet 2010).

Plafonds de souscription : 25% de la rémunération annuelle brute (RBA + variable individuel) avec un maximum de 40.000 € (faites le calcul !...)

FO LCL tient à rappeler que la démarche de **souscrire à l'augmentation de capital reste une démarche strictement personnelle**. Chacun doit bien mesurer : le risque encouru (éventuelle moins-value latente), le blocage des fonds pendant 5 ans (sauf exception).